

Première demande
PG SANGLIER

À retourner à la **Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher**
36, rue des Laudières - BP 30068
41353 VINEUIL CEDEX
Tél. : 02.54.50.01.60

Partie réservée à nos services		
Massif	Matricule	Zone

Obligatoirement accompagnée d'un chèque de 74 € (cotisation 2025-2026), à l'ordre de « FDC 41 »

Votre chèque sera débité en juillet 2025

Toute demande incomplète ne pourra être instruite

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur	Téléphone	
Nom Prénom				
Adresse complète			Portable	
			E-mail	

Cocher **impérativement** 1 case : Propriétaire Mandataire Détenteur de droit de chasse

Joindre vos justificatifs (exemple : acte de propriété, bail de chasse ou délégation écrite du propriétaire, etc.)

Joindre un plan du territoire au 1/25 000^{ème} en délimitant votre territoire

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Lieu-dit principal :

COMMUNE	BOIS	PLAINE	EAU	TOTAL
TOTAUX				

Nb. La participation financière des territoires aux dégâts de sanglier est calculée en fonction des superficies déclarées ci-dessus et est exigible selon les massifs.

Un carnet de prélèvement obligatoire pour l'espèce sanglier vous sera remis dès que votre demande sera validée et que vous aurez réglé votre éventuelle participation financière aux dégâts de sanglier.

TABLEAU DE CHASSE PG Sanglier

réalisé sur votre territoire (du 1^{er} Juin à la fin Février)

Campagne de chasse

2024-2025

Nom du demandeur précédent (le cas échéant):

! ATTENTION !

- CETTE FEUILLE DE BILAN EST À RETOURNER IMPERATIVEMENT REMPLIE
- La Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher garantit le caractère confidentiel des renseignements individuels fournis.

TABLEAU DE CHASSE

TIR ET VENERIE UNIQUEMENT (Hors déterrage et piégeage)

réalisé sur votre territoire (du 1^{er} Juin au 15 Février)

A retourner au plus tard le 15/02/2025

ATTENTION

S'IL N'Y A EU AUCUN PRELEVEMENT, METTRE LE CHIFFRE
0

		SANGLIERS <u>Nombre total</u>							
		Avant le 22/09/24							
		A partir du 22/09/24							

PETITS GIBIERS SEDENTAIRES

	Perdrix grise		Perdrix rouge		Faisan commun		Faisan vénéré	Lièvre		Lapin
	Plan de chasse	Hors plan de chasse	Plan de chasse	Hors plan de chasse	Plan de chasse	Hors plan de chasse		Plan de chasse	Hors plan de chasse	

MIGRATEURS TERRESTRES

	Bécasse	Grive	Merle	Caille des blés	Pigeon ramier	Pigeon colombin	Vanneau huppé	Tourterelle turque	Alouette des champs	

OISEAUX D'EAU

	Colvert		Sarcelle d'hiver		Sarcelle d'été		Pilet		Chipeau		Siffleur	

Renard	Fouine	Martre	Putois	Blaireau	Ragondin
Rat musqué	Corbeau freux	Corneille noire	Pie bavarde	Geai	Etourneau sansonnet

Date : ____ / ____ / 20____ et Signature obligatoire :

« Je certifie sur l'honneur que les informations portées sur le recto-verso de ce document sont exactes et je certifie être détenteur du droit de chasse sur l'ensemble du territoire objet de la présente demande de plan de gestion »